

NOTICE RESEAUX

La Communauté de Communes Eure-Madrie-Seine a les compétences « eau et assainissement » et « environnement » dont dépend la commune d'Authueil-Authouillet pour la gestion des réseaux d'eaux et des déchets.

1- EAUX

Eau potable

La commune d'Authueil-Authouillet a ses réseaux d'eau entretenus dans le cadre de la compétence portée par la Communauté de Communes et qui donne délégation à une entreprise (VEOLIA eau).

La commune est alimentée principalement par :

- Le forage des Bancelles de Cailly-sur-Eure : il dessert le bourg (Authueil et Authouillet, par un réservoir semi-enterré d'une capacité de 1200m³. Le débit exploitable est de 80m³/h.
- Le réservoir de Saint-Aubin-sur-Gaillon d'une capacité de 400m³ dessert les hameaux du plateau (La Forêt, La Liègue).

Défense incendie

- Globalement, la défense incendie est assurée par plusieurs bornes réparties sur l'ensemble du territoire.

Assainissement

L'ensemble de la commune est actuellement desservie par de l'assainissement autonome, géré dans le cadre du SPANC de la Communauté de Communes, et ne dispose pas de réseaux d'eaux pluviales.

Un schéma d'assainissement a été réalisé sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Eure-Madrie-Seine. Il prévoit pour la commune d'Authueil-Authouillet une desserte en assainissement collectif pour les secteurs d'Authueil et Authouillet à échéance indéterminée.

2- DECHETS

La commune d'Authueil-Authouillet est membre de la Communauté de Communes Eure-Madrie-Seine qui délègue l'exploitation de la collecte des déchets ménagers et assimilés et leur traitement au SYGOM (Syndicat de Gestion des Ordures Ménagères). La collecte est effectuée une fois par semaine.

La déchetterie de La Croix-Saint-Leufroy permet de recevoir les encombrants, le bois, les ferrailles, les gravats, la terre, les batteries, les huiles de moteur, les piles, les papiers cartons, les déchets ménagers spéciaux et les déchets d'équipements électriques et électroménagers.